



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois de juin à 20 heures.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 14 juin 2022, s'est rassemblé au Centre culturel à COYE-LA-FORÊT, sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

-----oooOooo-----

**Étaient présents** : Eric AGUETTANT, Anne LEFEBVRE, François KERN, Tony CLOUT, Françoise COCUELLE, Xavier BOULLET, François DESHAYES, Sophie DESCAMPS, Serge LECLERCQ, Nathalie LAMBRET, Sylvie MASSOT, Thomas IRAÇABAL, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, Manoëlle MARTIN, Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Jean EPALLE, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Laurent AGOSTINI, Pierre-Yves BENGHOZI, Nathanaël ROSENFELD, Leslie PICARD, Fabrice BOULAND, Michel MANGOT, Corry NEAU.

**Avaient donné pouvoir** : Isabelle WOJTOWIEZ à François KERN, Caroline GODARD à Françoise COCUELLE, Frédéric SERVELLE à Tony CLOUT, Florence WOERTH à François DESHAYES, Patrice MARCHAND à Jean-Claude LAFFITTE, José HENRIQUES à Jean-Claude LAFFITTE, Nicolas MOULA à François DESHAYES, Christine KLOECKNER à Valérie CARON, Alexandre GOUJARD à Jean-Michel BARBIER, Sophie LOURME à Michel MANGOT, Jean-Marc VINCENTI à Corry NEAU.

**Étaient absents/excusés** : Christine COCHINARD, Florence WILLI, Jacques FABRE

**Secrétaire de séance** : Nathanaël ROSENFELD.

*Membres en exercice* : 41

*Présents ou remplacés  
par un suppléant* : 27

*Pouvoirs* : 11

*Votants* : 38

*Quorum fixé à* : 14

**AU COURS DE SA SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A :**

**Eté informé** des décisions prises par le Président au titre de ses pouvoirs délégués par le Conseil communautaire, en vertu de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

\* \* \*

**DEL 2022/59 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MAI 2022.**

**Approuvé**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 18 mai 2022.

\* \* \*

**DEL 2022/60 AJUSTEMENT N°3 DE LA GRILLE TARIFAIRE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

**Approuvé**, à l'unanimité, l'ajustement n°3 la grille tarifaire de redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères (RIEOM).

\* \* \*

La séance est levée à 21h45.

Vu pour être affiché, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Chantilly, le 23 juin 2022.



Le Président,

François DESHAYES